

Conseil de quartier Saint-Victor

Jeudi 7 octobre 2021, 18h30 à 20h30
Mairie du 5^e arrondissement, 21 Place du Panthéon
Salle Pierrotet – huis clos

Ordre du jour et intervenants

Florence BERTHOUT, Maire du 5^e
Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5^e, en charge du Commerce et Artisanat, de la Vie associative, de la Démocratie locale et des Conseils de quartier

-Projet de rénovation de la Tour d'Argent

André TERRAIL, Président de la Tour d'Argent

Pascaline POBE, Architecte

François NOIR, Maîtrise d'ouvrage

-Projets plébiscités dans le cadre du Budget Participatif

Violaine HACKE, Conseillère d'arrondissement

-Installation de stations Trilib' – 11 rue des écoles

Patrick GRALL, chef de la division territoriale de propreté 5^e et 6^e

-Présentation de l'association le Clos des Arènes

Philippe ROLIN, président de l'association

Sevana PHEULPIN, secrétaire de l'association

Marc NECTOUX, trésorier de l'association

-La Mie de Pain, nouveau gestionnaire du foyer des femmes à la rue

Frédéric BLOT, co-directeur Mie de Pain

-Point sur les terrasses éphémères

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5^e

Véronique GENTE, Cheffe de la DPSP

-Questions diverses

Projet de rénovation de la Tour d'Argent

André TERRAIL, Président de la Tour d'Argent

Pascaline POBE, Architecte

François NOIR, Maîtrise d'ouvrage

André TERRAIL indique que le restaurant La Tour d'Argent, l'un des plus vieux établissements parisiens, est dans sa famille depuis 1911. En 1582, l'établissement aurait été une hostellerie et un négoce de vin « Paris Halle aux vins ». On raconte qu'une hostellerie au nom de La Tour d'Argent se serait ouverte à côté du château de la Tournelle. À partir de 1792, il y a une trace concrète de La Tour d'Argent par le biais d'un citoyen qui était enregistré comme employé de cet établissement dans un livre de dettes.

Le restaurant comprend deux immeubles, l'un de 1788 et l'autre 1825. Le projet de rénovation est réalisé en autofinancement et son but est, entre autre, de rationaliser l'architecture de l'immeuble.

Pascaline POBE fait un retour sur l'historique de la construction de l'immeuble. Il existe une juxtaposition foncière qui relève d'une écriture parisienne typique de la construction de la ville sur elle-même. En 1836 le bâtiment est sur la typologie de l'hôtel parisien R+4. En 1940, il y a une surélévation comme pour beaucoup d'immeubles de cette catégorie, qui ont subi les mêmes transformations. La dernière étape, en 1950, est l'état actuel de La Tour avec son R+6 : la grande fenêtre noire ouverte sur Notre-Dame.

Au fur et à mesure des évolutions et des besoins, l'immeuble s'est étoffé d'éléments techniques de moins en moins faciles à intégrer. D'où la volonté de refonte d'André TERRAIL, avec l'idée de ramener une homogénéité au bâti, tout en conservant cette composition historique et la rendre lisible. Les architectes interviendront principalement, sur la baie du restaurant R+6 et l'entrée du restaurant au rez-de-chaussée.

André TERRAIL précise que le rez-de-chaussée disposait d'un petit musée et d'un bar d'attente. Le projet est de transformer cet espace en restaurant avec plusieurs moments d'utilisation : petit-déjeuner le matin, offre snacking toute la journée, Tea-time l'après-midi, restaurant convivial le soir et bar jusqu'à une heure du matin. Environ 55 couverts sont servis dans le restaurant principal, ils espèrent servir jusqu'à 100 couverts dans ce nouveau lieu du rez-de-chaussée.

François NOIR indique viser une fermeture au printemps 2022 de La Tour d'Argent. La durée des travaux est estimée entre 9 et 10 mois pour une réouverture au printemps 2023.

André TERRAIL ajoute qu'il est possible que le rez-de-chaussée soit ouvert un peu avant le restaurant gastronomique.

Projets plébiscités dans le cadre du Budget Participatif

Violaine HACKE, Conseillère d'arrondissement

Benjamin ISARE rappelle que les quatre projets soumis au vote en septembre pour le budget participatif étaient : Amplifier la pratique sportive dans le 5^e , Améliorer la qualité de vie dans les écoles du 5^e , Restaurer les vitraux, tableaux et chapelles d'églises et Sauver les fontaines historiques et rafraichir le 5^e .

Violaine HACKE salue une très bonne participation des habitants sur les projets du 5^e . Il y a eu 2 243 votants cette année dont 1 511 votants physiques pour seulement 732 votants électroniques. Les résultats sont attendus pour le 8 octobre.

Installation de stations Trilib' – 11 rue des écoles

Patrick GRALL, chef de la division territoriale de propreté 5^e et 6^e

Patrick GRALL déclare que la densité et le tissu urbain parisien ne permettent pas d'installer partout des conteneurs de tri (Vert, jaune, blanc, etc.). L'idée des stations Trilib' est d'apporter au plus proche des Parisiens la possibilité de trier. Aujourd'hui, le dispositif se compose soit de quatre modules soit de deux modules. Les modules blancs pour le verre viennent en complément des colonnes à verre qui sont installées sur l'espace public.

Un dispositif comprenant une sonde détecte le niveau de remplissage de la colonne du module. À 80 % du taux de remplissage, ils sont collectés.

L'entreprise en maintenance a dans le cadre du marché une obligation de résultat, ce qui implique l'entretien, les graffitis, le vrac, les contenants pleins etc. Jusqu'à maintenant, sur tous les modules posés sur l'ensemble de Paris, les résultats sont très probants et corrects en termes d'entretien et de collecte.

Six stations Trilib' sont prévues dans le 5^e : 5/7 rue Érasme, 39 rue Gay-Lussac, 20 boulevard du Port-Royal, 90 boulevard Saint-Germain, 3 rue du Gril et 4 ter rue des Écoles. Tous ces emplacements doivent faire l'objet d'une validation technique par la Voirie et par l'entreprise qui va installer ces modules.

Une Conseillère de quartier demande pourquoi ces bennes ne sont pas enterrées comme c'est le cas dans certaines villes, car elles sont bruyantes.

M. Patrick GRALL l'informe que le sous-sol parisien est spécifique et unique au niveau national, entre les concessionnaires, les égouts, le métro, les parkings, et les trappes concessionnaires. De plus, ils ne peuvent pas se positionner proche d'arbres ou en dessous. Tout cela rend très compliqué d'enterrer quelque chose sur le territoire parisien.

Concernant le bruit, les modules sont insonorisés comme les colonnes à verre. La collecte du verre à Paris est obligatoirement après sept heures et demie.

Un Conseiller de quartier signale qu'il y a un graffiti au 35, rue Lacépède, au-dessus du portail de l'entrée de l'immeuble.

Patrick GRALL lui répond qu'il y avait déjà eu un signalement. Dans le marché de la Ville, les graffitis à une certaine hauteur ne rentrent pas dans le cadre de la prestation. Le graffiti en question est trop haut. Il est en dehors du champ de compétence de l'entreprise et il est malheureusement en dehors du rayon d'action. Donc, c'est à la charge de la copropriété de faire appel à une entreprise spécialisée parce qu'il faut un échafaudage ou une nacelle.

Un Conseiller de quartier demande des informations sur le ramassage des déchets électroniques.

Patrick GRALL déclare qu'il y a un ramassage place Jussieu tous les deux mois. Il existe aussi le tri mobile tous les 15 jours en alternance rue Mouffetard et place Maubert.

Benjamin ISARE précise qu'il y a également le Repair Café qui opère au sein de la Mairie le samedi matin. Le but est que de venir avec les petits objets électroménagers qui peuvent potentiellement être réparés.

Présentation de l'association le Clos des Arènes

Philippe ROLIN, président de l'association

Sevana PHEULPIN, secrétaire de l'association

Marc NECTOUX, trésorier de l'association

Philippe ROLIN raconte qu'il y a cinq ans les Arènes étaient une grande friche à l'abandon dans le plus ancien site parisien sur pied. Il y a quatre ans, l'association le Clos des Arènes et Florence BERTHOUT, la Maire, ils ont décidé d'y planter des vignes dans un jardin éco labellisé.

L'association a pour but d'exploiter les vignes et d'entretenir les talus. Ils vont faire le travail de palissage, d'entretien du sol, de vendanges, accompagnés de tous les membres et des habitants volontaires.

Chaque année environ quatre manifestations importantes, en rapport avec la culture et en particulier avec la culture du livre, seront organisées par l'association. Cette année la première édition du festival « Des Livres et des Vignes » a eu lieu en septembre. C'est un festival des petits et moyens éditeurs. Le prochain événement aura lieu autour du troisième jeudi du mois de novembre autour du Beaujolais nouveau, puis à la Saint-Vincent, fin janvier, début février.

Parallèlement, ils vont faire venir des écoles à des moments clés du développement de la vigne, de la floraison à la taille, pour montrer aux jeunes Parisiens comment on peut faire vivre la vigne et d'autres plantes éventuelles dans un milieu urbain.

L'Association du Clos des Arènes est une association caritative et tous les bénéfices de l'association seront reversés à l'épicerie solidaire de la Mairie du 5^e, Epi Sol.

La Mie de Pain, nouveau gestionnaire du foyer des femmes à la rue

Frédéric BLOT, co-directeur Mie de Pain

M. Frédéric BLOT indique la Mie de Pain prend en charge les personnes en situation de précarité sur la partie hébergement, la partie alimentaire et l'insertion par l'emploi. L'association a été lauréate d'un appel à mobilisation d'intérêts, lancé par la DREAL (Ministère de Tutelle de l'Hébergement et du Logement) et la Mairie du 5^e. Elle a ouvert au sein de la mairie du 5^e le 1^{er} septembre.

Il y a 15 places disponibles pour l'hébergement de femmes à la rue : 10 places réservées à la veille sociale - les équipes de maraudes qui sillonnent le 5^e arrondissement et les arrondissements limitrophes, le SAMU social, Aurore, la Protection civile, le recueil de la RATP leur envoient les femmes -, 5 places sont destinées à des femmes orientées par le 115. La halte de nuit ouvre à 17 h 00 et ferme le matin à 9 h 00.

Ils leur assurent l'hébergement, la restauration du soir et un accompagnement social, notamment tout ce qui est ouverture de droits. Ils travaillent avec elles en les orientant sur des structures pérennes, de façon à avoir une solution consolidée par rapport à une halte de nuit qui n'est qu'une situation provisoire.

La volonté de La Mie de Pain et de la Mairie du 5^e est de développer les partenariats associatifs. Par exemple, la Protection civile va intervenir auprès des femmes sur l'initiation aux gestes de premiers secours puisqu'en situation de rue, ces gestes peuvent être fortement utiles. Une autre association va intervenir sur la fracture numérique. Le but est qu'elles puissent être plus autonomes par la suite et puissent notamment rouvrir leurs droits. Une artiste internationale va également venir en résidence pendant deux mois sur la structure et réaliser des œuvres à base de livres de récupération avec les femmes résidentes de la structure.

Tous les gens qui veulent venir les voir sont les bienvenus. Ils sont à la recherche de bénévoles auprès de ces femmes isolées.

Benjamin ISARE indique que des coiffeuses bénévoles viennent aussi donner de leur temps pour couper les cheveux, avoir un moment d'échange et aussi entretenir avec les pensionnaires. Le magasin Franprix, en angle rue d'Ulm, vient régulièrement avec des produits pour les donner au foyer.

Frédéric BLOT déclare que La Mie de Pain, à compter du 17 octobre, reprend la distribution alimentaire du dimanche midi à la Mairie avec des bénévoles Mie de pain et deux résidentes.

Point sur les terrasses éphémères

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5^e

Véronique GENTE, Cheffe de la DPSP

Véronique GENTE présente La DPSP, la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection, comprenant des agents, futurs agents de Police Municipale de Paris, disposants de

compétences de verbalisation sur la lutte contre les incivilités diverses et variées comme l'épanchement d'urine, les dépôts sauvages.

Ils ont été très impliqués dans le dispositif des terrasses éphémères et opèrent très régulièrement sur la rue des Fossés Saint-Bernard, sur la place Jussieu, sur la rue Linné et la rue des Boulangers.

Concernant les nuisances sonores, en l'espace d'un mois ils ont verbalisé 39 établissements sur le quartier Saint-Victor.

Benjamin ISARE indique que la Ville a souhaité faire évoluer le règlement des étalages-terrasses pour permettre de pérenniser les terrasses qui avaient été autorisées à la sortie du confinement. Les terrasses éphémères sont en train de devenir des terrasses estivales qui ont comme destination d'occuper des places de stationnement au droit du commerce. Elles ont le droit d'occuper la devanture du commerce, plus une place de stationnement à droite, plus une place de stationnement à gauche, sous réserve que ces terrasses ne soient pas devant l'entrée d'un immeuble.

Les terrasses estivales seront autorisées du 1er avril au 31 octobre de chaque année et devront normalement être fermées à 22 h 00. Beaucoup de plaintes et de signalements ont été recensés via l'application "*Dans ma rue*" et via des mains courantes au niveau du commissariat pour signaler les établissements qui ne respectaient pas ces horaires.

Aujourd'hui, ils reçoivent les demandes d'autorisation que font les établissements pour pérenniser leur terrasse et regardent avec beaucoup d'attention comment les établissements ont géré leur terrasse éphémère et comment ils risquent d'utiliser leur terrasse estivale.

S'il y a vraiment des nuisances avérées de la part d'un établissement, il faut faire des signalements "*Dans ma rue*". Les équipes de la DPSP vont constater les nuisances sur place. Il faut que les choses soient répétées, et constatées par différents services. Dans ce cas, ils peuvent en tirer les conséquences et ne délivrent pas d'autorisation ou de sanctionner les établissements.

Aujourd'hui, pour coordonner l'action à la fois des signalements en Mairie, des signalements "*Dans ma rue*", et des plaintes au commissariat, la Commission de régulation des débits de boissons a été mise en place deux à trois fois par an. Cette action vise à réunir autour de la table les différents services, mais aussi les syndicats professionnels de débits de boissons.

Questions diverses

Une Conseillère de quartier demande où en est le projet de ZTL du centre de Paris.

Benjamin ISARE lui indique que finalement le projet sera reporté au deuxième semestre 2022. C'est un projet qui vise à supprimer la circulation de transit à l'intérieur de Paris Centre et à l'intérieur de la zone du boulevard Saint-Germain Nord, ce qui risque de générer des reports de circulation. Une étude indépendante sur les reports de circulation pour faire une modélisation a été réclamée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 35.